UGSEL

LOT-ET-GARONNE

NATIONAL UGSEL

Rugby à 7 (règles du XIII)

Toutes catégories

15, 16 et 17 Mai 2023

NERAC (47)

UGSEL NATIONALE 277, rue St jacques 75240 PARIS cedex 05

Contact : p-petit@ugsel.org

nérac en albret

CASAL SPORT

UGSEL Éduquer... tout un sport !

Crédit Mutuel

KOKI

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

ACCUEIL	• Le lundi 15 Mai 2023 de **17h à 19h** au stade municipal de Nérac. 1 rue du pin, 47600 Nérac • Ou le mardi 16 mai, même adresse, de **8h00 à 8h30.**
ORGANISATION - CONTACT	**Comité ugsel 47** **Directrice technique Mme TOUZET Stéphanie 06 81 77 41 35** **Mail : mmetouzet@gmail.com / ugsel47@orangre.fr /** La rencontre se déroule au stade municipal de Nérac.
ENGAGEMENT	Inscription des équipes qualifiées sur U SPORT au plus tard le **28 Avril 2023**.
FRAIS D'ENGAGEMENT	**12 euros par participants**.
RESTAURATION	Restauration possible au collège Sainte Claire de Nérac. Diner du lundi soir et mardi soir : 9.50 euros Panier repas du mardi midi et mercredi midi : 6.10 euros (A retirer à l'accueil du site de la compétition à partir de 12h00) Les repas ou paniers repas sont à réserver sur le questionnaire.
HEBERGEMENT	Les hébergements sont à réserver **par vos soins**. Une liste vous est proposée.
NAVETTES	Pas de bus ni de navette sur place.
QUESTIONNAIRE	A renvoyer pour le **vendredi 28 Avril 2023** accompagné du règlement (chèque à l'ordre de l'UGSEL 47) à : **UGSEL 47** **ZI La Boulbène, Rue Paul Sabatié** **47300 VILLENEUVE SUR LOT**
RECOMPENSES	Le mercredi 17/05 à partir de 12h30 au stade municipal de Nérac.
REMBOURSEMENT	En cas d'absence d'un ou plusieurs participants, seuls les frais d'engagement seront remboursés.
NOTE IMPORTANTE	Les accompagnateurs des participants (professeurs d'E.P.S, parents et autres) ainsi que les Chefs d'établissements sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans les hébergements, le centre de restauration ou le lieu de compétition. L'organisateur ne pourra être tenu responsable des vols éventuels.
PRIMES KILOMETRIQUES	La prime kilométrique versée en 2023 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0,02 € par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet A/R ; référence Dicoroute)

TEMPS PASTORAL	Un temps pastoral sera donné par le Père LASBENE le mardi matin avant la compétition.
SOUVENIR	Un tee-shirt sera offert à chaque participant.
BUVETTE	Buvette sur place : boissons froides et chaudes, friandises.
ANIMATIONS	-Stand prévention dopage / addiction -Démonstration de rugby XIII fauteuil
RESEAUX SOCIAUX	L'évènement sera à suivre sur notre réseau social : facebook UGSEL 47.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

REGLEMENTS SPORTIFS	Se référer aux règlements généraux et particuliers 2022 – 2023 en ligne sur le site de l'Ugsel Nationale. (www.ugsel.org) **Tous les enseignants sont invités à consulter les règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques à leur activité.** **Règlement rugby à XIII** en ligne sur le site de l'Ugsel Nationale.
CHARTE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive. Il est fortement souhaité, par respect, que toutes les équipes engagées soient présentes jusqu'à la remise des récompenses le mercredi en fin d'après-midi.
LICENCES	**Présentation obligatoire** lors de l'accueil de la rencontre. En conformité avec l'article 9, tout participant encadrant une compétition ou rencontre Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS ou personne participante à l'animation de l'association sportive, doit être titulaire d'une licence encadrement délivrée à titre gratuit par son comité. Il devra être en mesure de présenter la licence encadrement sur papier ou sur support numérique.
ARBITRAGE	Arbitrage assuré par des Jeunes Arbitres. Toutes les équipes doivent venir avec un jeune officiel capable d'arbitrer le niveau concerné.
TENUE	Maillots de l'établissement.
VOL	L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT

- **Lundi 15 Mai 2023**

Accueil des établissements : stade municipal de Nérac, à partir de 17h.

Repas possible au collège Sainte Claire de Nérac : 19h

- **Mardi 16 Mai 2023**

Accueil des établissements arrivés le matin même au stade municipal de Nérac à 8h00.

Tirage au sort à 8h30.

Réunion des Jeunes Officiels : 8h45 (+ capitaines d'équipes, professeurs responsables)

Temps pastoral : 9h15

Tournoi de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30.

Démonstration de rugby XIII fauteuil : 17h15

Repas possible au collège Sainte Claire de Nérac : 19h

- **Mercredi 17 Mai 2023**

Demi-finales / finales : 9h30

Remise des récompenses : 12h00

Fin du championnat : 13h00

UGSEL
Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement Catholique

CHARTE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux évènements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.

UGSEL - 277 RUE SAINT JACQUES 75240 PARIS CEDEX 05 - www.ugsel.org

ÉDUQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org